

Réaction de Jean-Charles COLAS-ROY, Président de Coénove, suite à l'éventuel projet du ministère de l'Économie et des Finances de modification en profondeur du DPE

Outre la petite évolution paramétrique prévue pour les logements de petites surfaces :

"Concernant d'éventuelles évolutions du DPE, il est normal que de légères modifications puissent être faites, par exemple pour les petites surfaces en corrigeant des biais de calcul.

En revanche, concernant la logique du coefficient de conversion entre Énergie Primaire et Énergie Finale, ce serait une mauvaise idée de vouloir y toucher car il s'agirait d'un changement profond qui impacterait des centaines de milliers de bâtiments.

Attention à ne pas sortir artificiellement un grand nombre de logements de leur statut de passoires thermiques, en modifiant à la va-vite les règles structurantes de calculs du DPE.

Le DPE est un indicateur. Casser le thermomètre ne solutionnera en rien les problématiques majeures que rencontrent actuellement le secteur du bâtiment et les occupants en situation de précarité énergétique.

Bouger une nouvelle fois les grandes règles de calcul du DPE, qui intègre déjà un indicateur en consommation et un indicateur en émission de CO₂, conduirait à perturber le marché là où les professionnels du bâtiment réclament stabilité et cohérence.

Soyons vigilants à ne pas favoriser indûment l'"effet Joule", qui n'a rien de performant et qui laisserait des ménages précaires dans les passoires thermiques aux factures énergétiques les plus lourdes.

Bref, restons sur la logique européenne qui est fondée sur la stratégie "energy efficiency first" c'est à dire la baisse des consommations, la rénovation des bâtiments et donc la lutte contre la précarité énergétique. »

À propos de Coénove

Constituée en octobre 2014, l'association Coénove rassemble les acteurs majeurs de l'efficacité énergétique dans le bâtiment - énergéticiens, industriels et professionnels - tous convaincus de la pertinence d'une approche basée sur la complémentarité des énergies et la place que l'énergie gaz, de plus en plus renouvelable, doit jouer dans la stratégie énergétique de la France. Elle se mobilise aux côtés des parties prenantes pour apporter des solutions innovantes et durables aux nombreux défis de la transition énergétique tout en s'inscrivant dans le sens de l'intérêt général.

Pour en savoir plus : www.coenove.fr

Contact presse – A+ Conseils

Marion LEBEL
06.76.02.57.47
marion@aplusconseils.com

Christelle ALAMICHEL
06.31.09.03.83
christelle@aplusconseils.com